



MINISTÈRE DE LA JUSTICE

Liberté
Égalité
Fraternité

Rédacteur auprès de la chargée de mission expertise et valorisation des pratiques professionnelles (F/H)

Direction : Direction de l'administration pénitentiaire (DAP)

Affectation : DAP/SM/SDIP

Statut : CPIP

Date de publication :

Date de fin de publication :

Informations générales

Corps / Grade :	Conseiller Pénitentiaire d'Insertion et de Probation	
Domaine fonctionnel RIME :		
Emploi-référence RIME :		
Groupe IFSE :		NBI :
Poste vacant <input checked="" type="checkbox"/> Poste susceptible d'être vacant <input type="checkbox"/>		
Durée d'affectation attendue sur le poste :		

Localisation administrative et géographique

Direction de l'administration pénitentiaire / Millénaire 3
35, rue de la gare 75019 PARIS

Description du poste

Vos activités principales

Sous l'autorité de la chargée de mission expertise et valorisation des pratiques professionnelles, le rédacteur CPIP participe, en lien étroit avec les départements de la sous-direction, en transversalité avec les sous directions de l'administration pénitentiaire et la mission contrôle interne :

- A l'écriture de la doctrine d'organisation et de valorisation des pratiques professionnelles en SPIP.
- Au recensement, à l'analyse et à l'écriture des bonnes pratiques en SPIP aux fins de leur extension éventuelle
- A l'analyse et au suivi des préconisations/ recommandations émises par la mission de contrôle interne et l'inspection générale de la justice aux fins de proposition de doctrine nationales

Intégré à la sous-direction de l'insertion et la probation, le rédacteur travaille en coordination étroite avec les départements des parcours de peines et des politiques sociales et partenariales. Il est un interlocuteur régulier des directions interrégionales et plus spécifiquement les DPPPR.

Le rédacteur sera amené à se déplacer sur le territoire.

Le rédacteur pourra être sollicité concernant des demandes émanant d'autres sections, départements, sous directions ou direction afin d'apporter l'éclairage nécessaire sur la thématique

Nombre d'agents à encadrer

A B C Sans objet

Spécificités du poste / Contraintes / Sujétions

Poste soumis à une habilitation au Secret de la défense nationale OUI NON

Moyens mis à votre disposition (matériel, logiciels spécifiques, véhicules...)

Ordinateur portable

Les activités de la sous direction

La sous-direction de l'insertion et de la probation est composée de deux départements :

- le département des parcours de peine ;
- le département des politiques sociales et des partenariats.

A – Le département des parcours de peine (IP1) :

- définit et évalue les modalités d'exécution par les services pénitentiaires des mesures judiciaires non privatives de liberté, d'aménagement de peine et de probation, incluant la phase présententielle ;
- assure une mission d'appui et de conseil auprès des services déconcentrés pour favoriser le développement de ces mesures ;
- contribue, en lien avec la direction des affaires criminelles et des grâces et avec le bureau de l'expertise juridique, à l'élaboration des normes relatives à ces mesures ;
- définit, en lien avec le département des politiques sociales et des partenariats, les orientations nationales pour les modalités de prise en charge des personnes placées sous main de justice ;
- définit les doctrines et les référentiels de pratiques des personnels exerçant en service pénitentiaire d'insertion et de probation ; – élabore les doctrines d'emploi, les référentiels de pratiques des personnels et les orientations nationales pour la gestion des mesures de surveillance électronique ;
- assure, en lien avec le bureau des systèmes d'information, une mission d'appui et de conseil aux services déconcentrés en matière de surveillance électronique, fixe et mobile, ainsi que le suivi central de l'exécution des mesures de surveillance électronique ;
- définit, en lien avec l'Agence du travail d'intérêt général et de l'insertion professionnelle des personnes placées sous main de justice, les modalités d'exécution par les services pénitentiaires de la stratégie nationale du travail d'intérêt général ;
- dans son domaine de compétence, assure le suivi et l'évaluation des actions mises en œuvre par les services déconcentrés.

B – Le département des politiques sociales et des partenariats (IP2) :

- garantit et organise, avec les autres départements ministériels, les collectivités territoriales, les associations et les partenaires publics ou privés compétents, l'accès aux politiques et dispositifs de droit commun des personnes placées sous main de justice et s'assure en particulier de la prise en compte de leurs spécificités dans la conception et la mise en œuvre de ces politiques ;
 - élabore avec ces différents acteurs les partenariats nationaux dont il assure le suivi ;
 - contribue à la définition des politiques de prévention de la délinquance et à leur articulation avec les dispositifs de la politique de la ville
 - organise, en lien avec le ministère chargé de la santé, la mise en œuvre des politiques de santé somatique et mentale pour les personnes placées sous main de justice, et soutient le développement des actions de promotion de la santé ;
 - veille à la prise en compte des personnes placées sous main de justice dans les politiques nationales d'accès à l'hébergement et au logement ;
 - organise, en lien avec le ministère de l'éducation nationale, l'enseignement en milieu pénitentiaire et la lutte contre l'illettrisme ;
 - veille à la prise en compte des personnes placées sous main de justice dans les politiques d'accès à la culture et au sport ;
 - définit et contrôle la mise en œuvre de la politique de lutte et de prévention du suicide en détention, et accompagne l'évolution et la mise en œuvre des pratiques professionnelles associées ;
 - conçoit les politiques visant à accompagner la participation citoyenne des personnes placées sous main de justice, à travers notamment l'exercice du droit de vote et les consultations en établissements ;
 - définit les programmes d'actions visant au maintien des liens familiaux et sociaux ;
 - organise et fixe le cadre d'exercice de la pratique des cultes en détention et participe à la prévention des dérives religieuses radicales ou sectaires ;
- dans son domaine de compétence, assure le suivi et l'évaluation des actions mises en œuvre par les services déconcentrés

Composition et effectifs du service

53 agents (directeurs pénitentiaires d'insertion et de probation, magistrats, conseillers pénitentiaires d'insertion et de probation, attachés d'administration, officiers pénitentiaires, surveillant pénitentiaire).

Votre hiérarchie

Chargée de mission expertise et valorisation des pratiques professionnelles

Vos interlocuteurs métiers

Directions interrégionales des services pénitentiaires, autres sous-directions de la direction de l'administration pénitentiaire

Votre profil

Vos principales compétences à mettre en œuvre

Connaissances	Savoir-faire		
	Capacité d'initiative		
Connaissances logiciels bureautiques (Word, Excel...)	Capacités d'analyse, de synthèse et rédactionnelles		
Savoir-être			
Capacité à s'inscrire dans une relation hiérarchique			
Travail en équipe			
Discrétion professionnelle			

Expériences professionnelles antérieures souhaitées


Expérience récente au sein d'un service pénitentiaire d'insertion et de probation

Informations complémentaires

Organisation de travail : du lundi au vendredi

Restauration : Restaurant administratif

Accessibilité en transport / Parking : Parking + accès RER, métro et Tram

Vos contacts pour déposer une candidature	La procédure de votre recrutement
<p>Renseignements et candidature</p> <p>MME ROSSI, chargée de mission expertise et valorisation des pratiques professionnelles sandrine.rossi@justice.gouv.fr</p> <p>MME THEODOSE, sous directrice de l'insertion et la probation adjointe</p> <p>MME MERIGONDE, sous directrice de l'insertion et la probation </p>	<p>Poste nécessitant une enquête administrative de sécurité <input type="checkbox"/> OUI <input checked="" type="checkbox"/> NON</p>

Vous voulez en savoir plus ?

<http://justice.gouv.fr>

<https://lajusticerecrute.fr/>